

Sur les Gilets jaunes

épisode 06 / Sur la violence et l'insurrection

« Qu'est-ce que la violence de tous ces gens et ces voitures de luxe brûlées comparée à la violence structurelle des élites françaises et mondiales ? [...] Quand certains manifestants incendient des voitures et détruisent des magasins, ils attaquent symboliquement la propriété privée qui est à la base du capitalisme. Quand ils attaquent les policiers, ils rejettent et défient symboliquement les forces répressives de l'État – des forces qui défendent avant tout le capital. »¹

« Beau comme une insurrection impure »²

Tout le monde déteste-t-il vraiment la police ?

Après les attentats de 2015, ou bien encore le « sacrifice » du gendarme Beltrame, en mars 2018, on a voulu nous faire croire qu'une partie de la population française était réconciliée avec la police ; preuve en étant la chanson de Renaud *J'ai embrassé un flic* (2016). Pourtant, durant le mouvement contre la loi Travail, on avait pu noter que l'usage de la violence³ que faisait certains militants (anarchistes, autonomes, etc.) contre des symboles du capitalisme ou contre les forces de l'ordre rencontrait une acceptation croissante parmi les manifestants, qui se matérialisait par une très forte participation au « cortège de tête » parisien.

Durant les premiers jours du mouvement des Gilets jaunes, on perçoit un lien ambigu avec les forces de l'ordre.

En province, autour des ronds-points, il y a tout d'abord de fréquentes tentatives de fraternisation des Gilets jaunes avec les forces de l'ordre au cri de « La police avec nous ! » ou « Allez les bleus ! », auxquelles répondent parfois des marques de sympathie, par exemple des membres de la BAC qui viennent saluer les manifestants, ou des gendarmes qui passent boire le café et qui, fréquemment, interviennent contre des automobilistes irascibles – il faut rappeler ici que, dans les zones les plus rurales, gendarmes et habitants se connaissent souvent.

Pour la journée du 17 novembre, l'un des principaux syndicats de police, Unité SGP Police-FO, appelle à soutenir les Gilets jaunes en ne verbalisant pas leurs véhicules. Toujours en

1 Pamela Anderson, « Yellow Vests and I », pamelaandersonfoundation.org, 4 décembre 2018.

2 Tag sur l'avenue des Champs-Élysées, à Paris, le 17 novembre.

3 Bien que conscients de l'incommensurable violence qu'exerce quotidiennement le capitalisme sur des milliards d'êtres à travers la planète, nous faisons le choix d'utiliser le terme « violence » dans son acception usuelle afin de qualifier des actes tels que la destruction d'une vitrine ou le jet de projectiles sur des CRS, réalisés par des prolétaires et, ici, par des Gilets jaunes.

soutien, le syndicat de police Vigi Ministère de l'Intérieur (ex-CGT-Police), ultra-minoritaire, dépose un préavis de grève illimitée à partir du 8 décembre, appel qui ne concerne que « *les personnels administratifs, techniques, scientifiques et ouvriers d'état/cuisiniers du ministère de l'Intérieur* », puisque les autres n'ont pas le droit de grève. Il est souvent répété que les policiers connaissent des conditions matérielles similaires à celles des Gilets jaunes ; et il n'est d'ailleurs pas rare de croiser sur un rond-point un flic qui n'est pas en service, une femme de gendarme ou un militaire à la retraite. En février, on peut encore entendre un garde mobile glisser à l'oreille d'un Gilet jaune : « *Toutes nos familles elles sont avec vous* »... Le malaise est palpable, notamment du fait d'un monceau d'heures supplémentaires non rémunérées (équivalant à 275 millions d'euros). Mi-décembre, on craint même que, à l'initiative de syndicats minoritaires ou, plus probablement, de la base, ne se déclenche une protestation de policiers ; le spectre du mouvement des policiers de 2016 hante les esprits et l'on parle déjà des « gyros bleus » qui rejoindraient les Gilets jaunes. On ne sait trop quelle forme cela pourrait prendre mais, en plein soulèvement des ronds-points, le gouvernement ne souhaite pas y être confronté et, aussitôt, propose une prime exceptionnelle de 300 € pour les personnels ayant participé aux opérations contre les Gilets jaunes, ce qui ne satisfait personne. Syndicats et gouvernement se réunissent et parviennent alors rapidement à un accord comprenant des augmentations de salaires (de 120 à 150 euros net) et une prime de fin d'année de 200 euros pour certains personnels. La grogne est provisoirement apaisée.

Beaucoup de Gilets jaunes rêvent néanmoins, tout au long du mouvement, d'un ralliement des forces de l'ordre qui précipiterait la chute du régime Macron et, bien que cela soit totalement improbable, ils en scrutent les signes avant-coureurs⁴. Le niveau de violence des manifestations de décembre et la sévère répression qui s'abat règlent en partie la question en éloignant physiquement forces de l'ordre et Gilets jaunes. Désormais, le slogan d'extrême gauche « *Tout le monde déteste la police* » fait beaucoup d'ombre à « *La police avec nous* ».

De l'émeute

Sur les ronds-points, la situation est parfois tendue, mais les évacuations de décembre ne débouchent que rarement sur des affrontements directs entre forces de l'ordre et Gilets jaunes. On les évite. On assiste davantage au jeu du chat et de la souris qui fait que, dès que les policiers ont le dos tourné, on réinvestit la place avec, si possible, davantage de participants, de pneus et de palettes.

Le rituel des manifestations du samedi qui s'instaure progressivement voit, lui, s'instituer un tout autre rapport à la violence physique, qui va parfois même se refléter sur les ronds-points, et qui mérite notre attention. Il convient toutefois de ne pas se laisser emporter, ni de trop se focaliser sur cet aspect militaire du mouvement, certes réjouissant mais qui, souvent, confine au *riot porn* et qui, par son caractère spectaculaire, tend à masquer la réalité des rapports sociaux et les enjeux du conflit.

Notons tout d'abord que les violences n'ont pas lieu « en marge » mais au cœur des manifestations des Gilets jaunes, qu'elles en font la force. Les groupes de manifestants qui sont en avant (très différents des « cortèges de tête » militants) prennent fréquemment une allure guerrière, et les références viriles n'y manquent pas, la plus célèbre étant cette

⁴ Le fait que parfois, lorsque la tension baisse ou pour la faire baisser, les officiers ordonnent à leurs hommes d'ôter leurs casques a été interprété assez naïvement comme un moyen pour les membres des forces de l'ordre d'afficher leur soutien aux Gilets jaunes. Un tel acte d'insubordination a semble-t-il eu lieu une ou deux fois, à très petite échelle, en 2013, lors du mouvement des Forconi, en Italie. En France, les fonctionnaires de police savent que le moindre geste de ralliement au mouvement des Gilets jaunes les condamnerait au conseil de discipline et à la révocation immédiate. Nous avons montré par ailleurs que, bien au contraire, les policiers sont par définition les forces les plus fidèles d'un régime. Sur ces questions, voir en particulier Tristan Leoni, *Manu militari ? Radiographie critique de l'armée*, Le Monde à l'envers, 2018, 120 p.

identification aux guerriers spartiates du film *300*, de Zack Snyder (2007), à travers le cri « *Ahou ! Ahou ! Ahou !* », désormais partie intégrante du folklore jaune⁵.

Si le blocage des ronds-points leur en avait donné une idée, les Gilets jaunes prennent avec les manifestations conscience du potentiel de leur force collective. La description que des camarades font des manifestations de Boulogne nous semble valable pour de nombreux cortèges de Gilets jaunes à travers le pays :

« Dès le départ, deux options cohabitent : une démonstration citoyenne, populaire et républicaine, d'une part, et une volonté activiste, conflictuelle et frontale, de l'autre. Il ne s'agit là que de considérations quant aux enjeux formels qui ne remettent pas en cause les motivations fondamentales du mouvement. Ainsi, le premier principe qui circule, avant le départ du cortège est : c'est une première manif on la joue cool pour l'instant mais si les flics agissent, on ne cède pas. S'ils font obstacle, on s'arrête, on reste soudé-e-s, on ne fuit pas, on n'agresse pas. Mais déjà, des manifestant-e-s expriment l'idée que si flics sont là, c'est pour nous stopper et il n'en est pas question, on avance et advienne ce que devra. »⁶

Pourtant, nombre de manifestations *ne dégénèrent pas*, les participants y font *dès le départ* un usage de la violence, par exemple contre des bâtiments publics symbolisant le pouvoir. À de nombreuses reprises, les Gilets jaunes mènent des actions étonnantes que beaucoup de militants, y compris les plus radicaux, n'auraient pas envisagées sachant pertinemment qu'elles étaient irréalistes. Mais les Gilets jaunes les plus déter, primo-manifestants, ne sont pas au courant... et on ne peut ici manquer de penser à la célèbre phrase de Mark Twain : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.* » Les Gilets jaunes ne connaissent d'ailleurs pas les codes et coutumes implicites de l'émeute urbaine, et ne peuvent donc les respecter : pas de cortège fixe, mais une masse mouvante de manifestants pouvant aisément se scinder, attaques de commissariats ou de lieux de pouvoir, saccage des beaux quartiers, manif sur les Champs-Élysées, arrivée de protestataires à deux pas du palais de l'Élysée, etc. Les forces de l'ordre sont déboussolées. De plus, la dispersion des manifestants, due à leur désorganisation, sature le dispositif policier, laissant parfois les mains libres à des groupes de Gilets jaunes ; c'est par exemple le cas le 5 janvier (acte VIII), lorsque certains attaquent avec un transpalette la porte du secrétariat d'État de Benjamin Griveaux, obligeant celui-ci à prendre la fuite. Les dégâts occasionnés par les émeutiers Gilets jaunes sont largement supérieurs à ceux des « cortèges de tête » les plus organisés de ces dernières années.

À Paris, comme dans un certain nombre de villes de province, les forces de l'ordre ont à affronter des manifestants très divers, aux tactiques et objectifs variés, qui ne correspondent pas aux schémas classiques des affrontements urbains dont ils connaissent le fonctionnement et les caractéristiques, et qu'ils savent gérer (« black blocs », « jeunes des banlieues » ou, de plus en plus rarement, agriculteurs ou marins-pêcheurs). Sous l'étiquette de « casseurs » – terme dont le seul intérêt est son flou –, on peut trouver des catégories de manifestant très diverses :

- des Gilets jaunes lambda qui se trouvent nassés et gazés et qui, révoltés par la répression qu'ils subissent ou à laquelle ils assistent, attaquent la police ;
- des Gilets jaunes lambda mais déter, qui sont venus seuls, en couple ou en petits groupes pour en découdre ou qui, du moins, sont prêts à cela (casque, masque à gaz, lunettes, protections de motard, chaussures de sécurité, sérum physiologique, lance-

5 La tendance « *Miaou ! Miaou !* » existe, mais demeure extrêmement minoritaire. Les références guerrières et virilistes, certes très présentes, trouvent le plus souvent leur source dans la culture populaire cinématographique (confondues par certains détracteurs des Gilets jaunes avec des références d'extrême droite). On retrouve par exemple l'expression « *force et honneur* », devise d'une légion romaine dans le film *Gladiator* de Ridley Scott (2000), ou bien encore la tête de mort symbole du Punisher, un célèbre personnage de Marvel objet de nombreux comics, de séries et de films.

6 « Gilets Jaunes : Acte X en centre-ville à Boulogne-sur-Mer », lamouetteenragee.noblogs.org, 22 janvier 2019.

pierre, projectiles divers, etc.) ;

– des « militants » d'extrême gauche, anarchistes ou autonomes (portant ou non la chasuble fluo), venus pour manifester, mais aussi pour affronter la police et s'en prendre aux symboles du capitalisme (banques, boutiques de luxe, agences d'intérim, etc.) ;

– des « militants » d'extrême droite (portant ou non la chasuble fluo) avec toute leur diversité et leurs contradictions (respect pour l'ordre, haine de la république et de sa police, ambivalence quant à la casse, refus de certains de s'en prendre aux gardes mobiles car ce sont des militaires, etc.) ;

– des jeunes prolétaires (notamment, mais pas uniquement, « de banlieue ») qui affrontent la police et attaquent les boutiques de luxe pour en piller les marchandises⁷ ;

– des passants qui se joignent à la fête (quitte à faire un aller-retour chez eux pour revenir équipés) ;

– d'autres qui peuvent relever de plusieurs catégories ou qui sont hors catégorie.

Bref, un mélange instable, fluctuant et détonant particulièrement gênant pour les forces de l'ordre⁸.

Les deux premières catégories, auxquelles s'adjoint éventuellement la troisième (en fonction des villes), forment le gros de ces émeutiers dont on peut noter la grande diversité, notamment en matière d'âge. À Paris, c'est inédit, il s'agit très majoritairement de provinciaux.

Si les prolétaires de la « France périphérique » ont une utilisation parfois rugueuse et virile de leur corps, on notera que le mouvement des Gilets jaunes n'a jamais été accusé de validisme et que des Gilets jaunes en fauteuil roulant (cagoulés) ont été vus lors d'émeutes dans plusieurs villes. Par contre, comme nous l'avons déjà souligné [voir le chapitre « Gilets jaunes femmes » dans l'épisode 02 de ce feuilleton], très peu de Gilets jaunes femmes participent aux affrontements (nous évoquons les non-militantes) ; il semble que dans la « France périphérique », comme dans les « banlieues », l'affrontement de rue reste une activité très masculine, ce que confirment les comparutions immédiates. Mais ce n'est pas tout, les Gilets jaunes émeutiers agissent au sein d'une masse de Gilets jaunes peu réprobateurs qui reste sur place, en soutien, malgré les risques encourus (gaz, tirs de LBD, etc.) ; on a pu entendre à plusieurs occasions des applaudissements. Début décembre, bien que sachant que la prochaine manifestation serait immanquablement violente, et malgré les appels des autorités et parfois même des leaders locaux des Gilets jaunes à ne pas venir dans les centres-villes, les manifestants reviennent et s'équipent toujours davantage en matériel de protection (casque, lunettes, masque, foulard, etc.). On va à la ville, chez les riches, pour se montrer et, éventuellement, pour tout casser, pour le plaisir. Des sortes de mini-black blocs fleurissent un peu partout. Des équipes de *street medic* se constituent, fonctionnant de manière autonome ou bien en lien avec des collectifs de Gilets jaunes. Avec la répression, l'hostilité à la police grandit et le sentiment que « sans

7 Vu dans une ville de province au cours d'une émeute de Gilets jaunes : un petit groupe de « jeunes des quartiers » tentent de piller, sans succès, une boutique de narguilés. Le gérant est choqué par l'attaque, mais, semble-t-il, surtout par le fait que ce soit l'œuvre de jeunes qu'il croit membres de sa « communauté », ce qui, selon lui, ne devrait pas se faire... Il s'agissait en fait, tout bonnement, de jeunes prolétaires tentant de dépouiller un commerçant.

8 Répétons-nous, les Gilets jaunes ne sont pas cette masse de « Français de souche » dont rêve une certaine extrême droite et que dénonce une certaine extrême gauche ; il y a, dans *chacune* des catégories énumérées ici, des personnes descendant de diverses vagues d'immigration, y compris extra-européennes. Les affrontements ont toutefois permis, à Paris comme dans d'autres villes, une autre forme de cohabitation/complicité, entre Gilets jaunes et « lascars », « jeunes des cités », c'est-à-dire des jeunes prolétaires vivant dans les quartiers où les prolétaires issus d'une immigration extra-européenne sont très nombreux sinon majoritaires : affrontement au coude-à-coude contre la police, entente, entraide et solidarité entre émeutiers venus d'horizons divers. D'où, semble-t-il (d'après quelques témoignages et observations), une certaine surprise de chaque côté, et du respect de la part de ces jeunes prolétaires pour ces Gilets jaunes ou ces « Français » (sic) qui n'hésitent pas à affronter les flics et qui, parfois, ne se débrouillent pas trop mal. D'où aussi le très bon accueil dont semblent avoir bénéficié, dans certaines prisons, les Gilets jaunes incarcérés.

casse on n'obtient rien » se répand. De nombreux Gilets jaunes font part aux journalistes qui les interrogent de cette évolution, notamment de leur récente approbation de l'usage de la violence. Encore plus surprenant, les samedis d'émeute à travers la France ne réduisent pas l'important soutien populaire que mesurent les sondages.

Les militants ayant l'habitude de l'affrontement avec les flics se trouvent en réalité débordés par une base désordonnée et impulsive constituée de Gilets jaunes lambda. Le profil des personnes interpellées durant ces événements en donne la preuve à ceux qui n'auraient pu, ou su, le voir⁹ : ouvriers, mécaniciens, cuisiniers, charpentiers, maraîchers, plombiers, conducteurs d'autobus, surveillants de prison, etc. ; généralement des hommes entre la vingtaine et la quarantaine, des travailleurs le plus souvent manuels, peu diplômés, « insérés », sans antécédent judiciaire (si ce n'est, de temps à autre, de la conduite en état d'ivresse ou de la consommation de cannabis), et peu habitués aux manifestations. Le 1^{er} décembre au Puy-en-Velay, 2 000 Gilets jaunes sont dans la rue ; une partie d'entre eux affrontent les CRS et assiègent la préfecture. Rejoints à la nuit tombée par des jeunes des quartiers, les émeutiers tentent à plusieurs reprises d'incendier le bâtiment et y parviennent partiellement : « *C'était de la guérilla urbaine. Ce jour-là, de bons pères de famille ont pété un câble, dans un climat d'hystérisation totale. [...] À un moment, tu te demandes si c'est réel...* »¹⁰ L'historienne Anne Steiner évoque superbement ce recours à l'émeute : « *Il ne s'agit pas de détruire quelque misérable McDonald's comme le premier mai 2018 pour se disperser ensuite, mais de livrer un combat à mains nues et à visage découvert jusqu'à l'épuisement d'une colère que rien ne peut venir apaiser. L'émeute survient quand la peur déserte les corps et les esprits, quand on ne craint plus les coups, les mutilations, les arrestations, les condamnations, quand la rage s'empare d'une foule sans leaders, ni organisation, sans "catéchisme révolutionnaire", quand elle s'empare de toutes et tous, sans aucune détermination préalable de genre, d'âge, de condition physique...* »¹¹

Néanmoins, il y a toujours une part des Gilets jaunes qui ne comprend pas l'usage de la violence et la réproche. Alors qu'il est évident, pour qui sait regarder, que ceux qui affrontent la police sont pour la plupart les Gilets jaunes croisés sur les ronds-points, on trouve toujours des malvoyants pour dénoncer des éléments *extérieurs*, des « casseurs », figure mythique de l'histoire des luttes sociales. Chaque nouvel acte voit resurgir ces discussions sur la différence entre les « vrais » et les « faux » Gilets jaunes dont les définitions varient d'un rond-point, ou d'un tribunal, à l'autre¹². La centralité des réseaux sociaux favorise les visions complotistes avec, par exemple, la diffusion de vidéos montrant des policiers en civil qu'on assimile à des « casseurs infiltrés » envoyés pour décrédibiliser le mouvement... La méconnaissance des méthodes policières paraît parfois abyssale, mais on la rencontre aussi chez des intellectuels qui se revendiquent du « peuple » (Onfray et Michéa) et qui ne peuvent imaginer qu'un ouvrier ait envie de jeter une pierre sur un CRS, encore moins de saccager ou d'incendier une banque¹³... D'autres, notamment des personnalités d'extrême droite ou de gauche (FI), ne propagent de telles rumeurs qu'à des fins politiques.

Avec la lente déliquescence du mouvement, qui débute à la mi-décembre, les combats entre

9 Il est vrai que les militants habitués aux émeutes – anarchistes, antifas ou autonomes improprement amalgamés sous le terme « black bloc » (qui n'est, on le rappelle, qu'un mode opératoire tactique) – se font moins fréquemment pesquer car ils connaissent davantage les tactiques policières, sont plus attentifs à leur environnement et, surtout, savent qu'en émeute il faut être discret et anonyme... contrairement à beaucoup de Gilets jaunes émeutiers qui peuvent, par exemple, tirer au lance-pierre à visage découvert ou porter des vêtements voyants. La vidéosurveillance et YouTube permettent à la justice de leur rappeler amèrement ces règles de base.

10 Louis Hausalter, « Trois mois après... Puy-en-Velay : les cendres de la colère », *Marianne*, 1-7 mars 2019, p. 21.

11 Anne Steiner, « La seule réaction syndicale à la hauteur des événements serait un appel à la grève générale illimitée », *lemediapresse.fr*, 14 janvier 2019.

12 Un lundi, un procureur peut considérer que le port de la chasuble est la preuve qu'on a affaire à un « casseur », mais pour autre magistrat, le lundi suivant, dans la même salle, c'est son absence qui le prouve.

13 Même un stalinien comme Brecht se demandait ce qui est le plus moral : « *créer une banque ou en attaquer une* » ?

Gilets jaunes fascistes et Gilets jaunes antifascistes deviennent plus fréquents dans les très grandes villes. Lors de l'acte XI, le cortège parisien Gilets jaunes-NPA est sévèrement attaqué par un groupe de Gilets jaunes d'extrême droite. À Lyon, deux masses jaunes enchevêtrées, chacune composée de dizaines de militants, s'affrontent dans un chaos apparent. Dans ces métropoles, chaque camp tente de monter en puissance et d'expulser l'autre dans l'espoir d'accroître son influence sur le mouvement. Cela entraîne beaucoup d'incompréhension chez les Gilets jaunes non militants et un accroissement de ces rumeurs sur les « casseurs » que l'une des figures médiatiques des Gilets jaunes assimile aux « black blocs » et aux « antifas ». L'acte X (19 janvier) est marqué par une recrudescence de manifestations *déclarées* (sans doute afin d'attirer davantage de participants) et, donc, par la constitution de services d'ordre (SO)¹⁴ dans plusieurs villes (Paris, Marseille, Perpignan, Toulouse) ; dans la capitale, ce sont des militants d'extrême droite qui s'y attellent. Plus ou moins en lien avec la police, ils ne sont pas là pour protéger les manifestants (objectif affiché), mais bien pour gêner les « casseurs », parfois en s'en prenant à eux physiquement pour tenter de les expulser des cortèges, voire de les signaler ou même de les livrer à la police (des rumeurs circulent à ce sujet, mais nous n'avons pas pu trouver d'exemples). Néanmoins, si la critique des « casseurs » persiste dans une partie du mouvement, elle reste minoritaire ; le discours dominant chez les Gilets jaunes dénonce avant tout la répression et les violences policières.

Pourquoi tant de violence ? Les prolétaires sont-ils davantage motivés et déterminés que lors des mouvements précédents ? Est-ce la période qui le veut ? Est-ce que les prolétaires sont différents ? Ont-ils pris goût aux incomparables sensations que procure l'émeute ? Il y a en tout cas un point technique qui renvoie à une caractéristique fondamentale du mouvement, c'est que celui-ci n'est pas encadré par les syndicats. De très nombreux incidents entraînant une confrontation avec la police, ou l'attaque de bâtiments publics, auraient immédiatement été arrêtés par un SO syndical classique, surtout dans les villes de province. Ce n'est pas pour rien que l'État a accepté au XIX^e siècle la légalisation de la grève et des syndicats ; à l'oublier, et à trop les écraser, le capital perd un outil qui a pourtant montré, tout au long du XX^e siècle, l'importance de son rôle d'intermédiaire et ses capacités asphyxiantes sur les prolétaires. On sait que ces derniers peuvent, s'ils le veulent réellement, déborder les bureaucrates syndicaux, il n'empêche que les prolétaires attaquent plus « naturellement » préfecture ou commissariat lorsque le SO de la CGT n'est pas là.

Se pose aussi une autre question, plus dérangeante : le gouvernement a-t-il utilisé cette violence à des fins politiques ? Si les rumeurs d'une collusion entre CRS et black blocs – les premiers laissant passer les seconds tout équipés, mais confisquant le sérum physiologique des Gilets jaunes – relèvent de fantasmes conspirationnistes assez bêtes, on sait que les dispositifs de maintien de l'ordre sont adaptés en fonction des consignes du ministère de l'Intérieur. On sait qu'il est possible d'empêcher des manifestants d'accéder à tel quartier, de les repousser vers tel autre, et qu'il faut parfois choisir. Reste que le maintien de l'ordre n'est évidemment pas une science exacte, d'autant que l'efficacité des plans policiers dépend de nombreux facteurs, en particulier celui des effectifs disponibles.

Le gouvernement opte dès le départ pour une très sévère répression (nous y reviendrons), avec des passages qui ne peuvent qu'entraîner une vive réaction des manifestants. L'objectif recherché est sans doute de les terroriser afin de les dissuader de revenir, mais aussi d'éviter une quelconque fraternisation entre Gilets jaunes et forces de l'ordre. L'état-major doit parfois sacrifier certains secteurs de la capitale, certaines rues, les condamnant à de prévisibles dégradations, afin d'en préserver d'autres jugés plus stratégiques. Certains choix

14 Les organisateurs – généralement des leaders locaux des Gilets jaunes – ayant déposé leur nom en préfecture, ils se retrouvent juridiquement responsables des débordements qui pourraient survenir durant la manifestation, d'où la mise en place d'un SO, à laquelle ils s'engagent, afin de les prévenir. À Avignon, lors de l'acte V (15 décembre), ce sont les motards Gilets jaunes qui, casqués, assurent le SO.

sont-ils délibérément effectués afin d'obtenir des destructions spectaculaires et un fort écho médiatique autorisant, par exemple, le gouvernement à prendre des mesures sécuritaires supplémentaires ? Si c'est le cas, il faut convenir que cela relève du b.a.-ba de la gouvernance. La question se pose notamment pour l'acte XVIII (16 mars 2019), dans une période où, pour les forces de l'ordre, la situation est à travers le pays beaucoup moins complexe à gérer que début décembre, et où la mobilisation des Gilets jaunes est bien moindre : pourtant, alors que la manifestation parisienne s'annonçait comme très violente, les CRS semblent débordés et de très nombreux pillages et destructions de boutique ont lieu sur les Champs-Élysées... alors que, au même moment, le Conseil constitutionnel se penche sur la loi anticasseurs. Certes des erreurs dans la chaîne de commandement sont toujours possibles, mais les forces de l'ordre ne sont plus débordées comme elles l'étaient en décembre 2018. Alors ? Le problème est qu'avec ce gouvernement on ne sait trop si l'on a affaire à un complet amateurisme, à de perfides calculs, à une chance folle ou à un mélange des trois.

Enfin, bien que le fait de se retrouver chaque samedi dans une ville différente pour lancer des pierres sur la police et casser des vitrines de banque soit une activité sympathique, qui n'est pas moralement condamnable, il n'est pas illégitime de s'interroger sur la portée politique d'une telle activité... En effet, depuis janvier, le mouvement des Gilets jaunes semble progressivement s'enfermer dans un cycle de manifestations régionales dont le sens peine à se dégager : pour l'acte XX (30 mars), Bordeaux ou Avignon sont, par exemple, des villes mortes s'appêtant, avec des dispositifs policiers démesurés, à subir les assauts de Gilets jaunes dont les résultats ne peuvent être que médiocres et carcéraux. La tactique jaune ne semble avoir désormais pour seul but que sa propre perpétuation avec, peut-être, l'espoir que, à force, grâce à une inexplicable mécanique, la mobilisation s'en trouve relancée. On peut au minimum en douter, voire se demander si, au bout du compte, un tel acharnement ne devient pas contre-productif – voire si, comme le pensent certains, cet enfermement dans un rituel émeutier ne représente pas un obstacle à l'éclosion d'une nouvelle mobilisation (quelle que soit sa forme, Gilets jaunes ou autre). Mais, à partir d'avril, alors que les dispositifs policiers demeurent impressionnants, la participation à ces manifestations et le niveau de combativité des Gilets jaunes décroissent nettement. Il y a une fin à tout.

Une possibilité insurrectionnelle ?

« Il est évident qu'au lendemain du 1^{er} décembre nous sommes nombreux, en France et probablement au-delà, à avoir le sentiment de plonger dans l'inconnu. »¹⁵

Y a-t-il eu, début décembre, comme un moment d'hésitation ? Les actes III et IV de la mobilisation des Gilets jaunes (1^{er} et 8 décembre) sont en effet marqués par un niveau de violence, de destruction et de détermination des manifestants particulièrement élevé, que ce soit à Paris ou dans de très nombreuses villes de province, y compris de tailles petites et moyennes absolument pas habituées à cela. Certaines localités n'ont pas connu de tels événements depuis la Révolution française, et les médias nationaux ne les évoquent qu'assez peu. Deux épisodes attirent particulièrement l'attention sur les réseaux sociaux : le siège de la préfecture du Puy-en-Velay, le 1^{er} décembre, et, à Narbonne, les incendies d'une barrière de péage et de la gendarmerie attenante (que les militaires ont préféré abandonner aux émeutiers). Les images sont ahurissantes. Trois jours plus tard, Macron se rend au Puy-en-Velay pour constater les dégâts ; la nouvelle de son arrivée se répand, et habitants et Gilets jaunes affluent. Il lui faut précipitamment quitter les lieux. Son cortège est pris à

15 M., « Gilet ou pas gilet : ça n'est pas la question ! », *Spasme*, printemps 2019, p. 20. <https://spasme.noblogs.org>

partie par les manifestants, qui l'insultent et le poursuivent ; alors que les voitures s'éloignent, une jeune femme conclut la scène par un vibrant « *Et crève sur la route, connard !* ». À quelques kilomètres, « *le Falcon présidentiel doit même décoller en urgence parce que des manifestants s'approchent de l'aérodrome ; il devra redescendre peu après pour embarquer précipitamment le chef de l'État et son staff* »¹⁶. Macron n'aura jamais croisé d'aussi près des Gilets jaunes.

Où va-t-on ? Serions-nous entrés, par mégarde, dans un épisode préinsurrectionnel ? Si dans la semaine, ou du moins le samedi suivant, des événements de ce type devaient se reproduire et se généraliser, il est évident que la police serait dans l'incapacité de contrôler la situation sur tout le territoire – d'autant que, Bercy oblige, les effectifs de CRS et de gardes mobiles ne sont pas ce qu'ils étaient¹⁷. Les ministres doivent annuler leurs déplacements prévus en province, dont la sécurité est devenue trop compliquée à gérer. Les lycéens commencent à descendre dans la rue. En ce début de mouvement, les forces de l'ordre peinent déjà à juguler les multiples manifestations non déclarées aux parcours imprévus ; les unités de CRS et de gardes mobiles sont baladées d'une ville de province à l'autre en fonction des prévisions de mobilisation des Gilets jaunes. Or cette dernière est fluctuante, et les manifestants compensent la réduction de leur nombre par une plus grande mobilité ; ils déjouent parfois les plans des préfetures en appelant à des rendez-vous régionaux décidés à la dernière minute sur Facebook. Pour l'Intérieur, une erreur d'inattention et c'est un centre-ville sans protection qui se retrouve saccagé par les Gilets jaunes sous les cris d'orfraie de la bourgeoisie locale et des commerçants.

Mais quid des Gilets jaunes ? N'ont-ils pas eu, eux aussi, un moment de peur et d'hésitation ? Faut-il aller plus loin et plus fort ? Pour beaucoup de provinciaux qui viennent manifester à Paris, le mot d'ordre est d'atteindre l'Élysée ; et lorsque, entre les deux actes fatidiques, un journaliste demande à l'un des leaders ce qu'ils feront s'ils arrivent devant le palais, il répond simplement : « *Ben on rentre dedans.* » Mais pour y faire quoi ? Telle est la question... qui ne se pose pas¹⁸.

Quant au militant radical, qui sait tout de la « révolution » espagnole, il se demande soudain si, en cas d'attaque contre la préfecture, il sera seulement tenu au courant – il vérifie sur Facebook si elle n'a pas déjà commencé – et si, demain, les balles réelles ne siffleront pas dans les rues. Il se dit que ce n'est pas possible, que les conditions ne sont pas réunies, que ce n'est pas du tout prévu, que rien n'est d'ailleurs prévu et que, de toute façon, le prolétariat n'est *pas prêt* ! Pourtant, dans la rue, les Gilets jaunes sèment le chaos...

S'alarme-t-on réellement en haut lieu ? Des préfets font part anonymement aux journalistes de leur inquiétude devant le manque d'issue politique. En plus haut lieu, on envisage même la possibilité d'une prise du palais de l'Élysée, voire d'une attaque par les égouts ! À la veille de l'épisode IV, il semble plus prudent de faire visiter à Macron (qui le connaît déjà), à sa femme et à ses proches conseillers, le bunker anti-atomique situé sous le bâtiment dans lequel ils pourraient se réfugier en cas de difficulté ; on demande à certains collaborateurs de ne laisser dans leur bureau ni documents confidentiels, ni ordinateurs¹⁹. Le samedi, un

16 David Revault d'Allonnes, « Les dix jours où Emmanuel Macron a tremblé », lejdd.fr, 26 janvier 2019.

17 À la suite de la révision générale des politiques publiques (RGPP), les effectifs de gardes mobiles et de CRS sont passés de 31 167 en 2008 à 26 800 en 2018. Quinze escadrons de gendarmerie ont ainsi été supprimés, et deux tiers des compagnies de CRS sont passées de quatre à trois sections, soit moins de 600 hommes. Voir Laurent Lagneau, « Maintien de l'ordre : les gendarmes mobiles sont au bord de l'épuisement », opex360.com, 17 mai 2019. Et Assemblée nationale, « Audition de MM.Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur », *Compte rendu de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République*, 3 décembre 2018.

18 Si, au soir du 6 février 1934, les ligues s'étaient emparées du palais Bourbon, elles n'auraient pas su quoi en faire. Les Gilets jaunes se seraient retrouvés bien embarrassés par une prise du palais de l'Élysée.

19 David Revault d'Allonnes, « Les dix jours où Emmanuel Macron a tremblé », lejdd.fr, 26 janvier 2019.

hélicoptère est prêt pour une éventuelle exfiltration en urgence du chef de l'État...²⁰ La confiance est loin de régner, et l'angoisse gagne une partie des bourgeois²¹, d'où la rage qu'ils expriment publiquement à l'encontre des manifestants – un ancien ministre de l'Éducation nationale demandant même, en direct sur une radio, que les forces de l'ordre soient autorisées à tirer à balles réelles sur les manifestants.

Mais, non, la tendance ne se confirme pas, la violence n'explose ni ne se répand ; elle se ritualise en une émeute hebdomadaire contre l'État et ses symboles... On remarquera ici que les Gilets jaunes, qui piétinent, à raison, les us et coutumes de la manifestation et de l'émeute, en respectent toutefois une : pas d'armes à feu²². Même la révolte jaune a des limites. En effet, malgré la violence des affrontements et la détermination affichée, « *on n'est jamais insurgé dans la rue un seul jour par semaine* »²³. Pour l'État, si la situation reste toujours compliquée, elle est globalement sous contrôle. Le stade véritablement préinsurrectionnel n'a pas été atteint. Ce n'est sans doute pas complètement un hasard si la revendication du RIC, apparue le 22 novembre, prend une soudaine ampleur, après le 1^{er} décembre, lorsque l'un des principaux leaders en fait la promotion sur Facebook. Beaucoup pensent ainsi avoir enfin trouvé une porte de sortie raisonnable.

Et l'armée dans tout ça ?

Entre les actes III et IV, face à un mouvement inédit – ni des émeutes de banlieue, ni des manifestations traditionnelles qui dégénèrent –, voici que la question de l'emploi de l'armée refait surface²⁴. Alors que, jusqu'ici, les militaires sont utilisés dans le cadre de l'opération Sentinelle essentiellement dans un rôle de vigile et un objectif anxiolytique (rassurer le citoyen), certains voudraient s'en servir pour mater les Gilets jaunes. Ressent-on une réelle inquiétude au ministère de l'Intérieur ? Redoute-t-on une croissance de la violence en province et l'incapacité policière à y faire face ? Toujours est-il qu'un syndicat de police, Alliance PN (CGC), demande, au soir du 1^{er} décembre, l'instauration de l'état d'urgence et le renfort de l'armée afin d'assurer la garde des lieux institutionnels. Ce moyen de soulager les forces de l'ordre n'est, dans un premier temps, pas exclu par Castaner, ce qui déchaîne les passions et les commentaires.

Les « experts », qui se succèdent dans les médias, évoquent par exemple la possibilité d'utiliser des militaires pour remplacer les policiers qui protègent certains bâtiments officiels. Mais l'idée est rapidement abandonnée. En effet, que se passerait-il si des manifestants arrivaient devant un ministère défendu par des militaires ? Soit ces derniers ouvrent le feu avec leur fusil d'assaut car ils se sentent menacés (seul cas où ils peuvent le faire) et il y a des morts, soit ils laissent passer les émeutiers, et, dans les deux cas, c'est une catastrophe pour le gouvernement. Le risque existe d'ailleurs déjà avec le dispositif Sentinelle ; ainsi, lors de l'acte XIII (9 février), à Paris, une voiture de patrouille est saccagée puis incendiée près de la tour Eiffel par des Gilets jaunes, mais les militaires ne sont pas présents à ce moment-là. Donc, soit c'est une idée stupide, soit c'est un argument rhétorique

20 Si ces informations semblent véridiques, on ne peut pas exclure une autre possibilité : qu'une partie de l'appareil d'État liée à la sécurité intérieure ait, en interne, exagéré la menace afin d'accroître son autorité auprès de Macron au détriment de son petit groupe de conseillers.

21 Cette inquiétude est confirmée par beaucoup ; un exemple parmi d'autres avec la sociologue Monique Pinçon-Charlot lors de son interview sur *Thinkerview* le 4 juin 2019.

22 Pourtant, on a pu entendre des Gilets jaunes, après une forte répression, promettre de « *ramener des flingues la prochaine fois* » ; les Gilets jaunes ayant été accusés par certains de n'être que des « *gros beaux de chasseurs* », l'expression n'est pas forcément anodine.

23 H. S., « Gilets jaunes ? et après ? », *Échanges*, n° 165, automne 2018.

24 Nous avons, dans notre ouvrage *Manu militari, op. cit.*, largement développé la question de l'usage de la police et/ou de l'armée contre une révolte ou une insurrection prolétarienne (et pourquoi ces deux institutions réagiraient différemment). Nous invitons donc le lecteur intéressé à s'y reporter, et nous n'y consacrons ici que quelques brèves considérations.

destiné à prouver que le gouvernement est prêt à des mesures énergiques. Général à la retraite et ancien directeur de l'École de guerre, Vincent Desportes explique à plusieurs reprises sur les plateaux télé que l'utilisation de l'armée ressort d'une décision politique et non pas technique ; il ne s'agit pas d'un changement de degré, mais d'un changement de nature. Les forces militaires, dites de troisième catégorie, ne sont d'ailleurs aucunement équipées ou entraînées pour le maintien de l'ordre – d'où, en cas de danger, l'inévitable tir à balles réelles sur les manifestants. De plus, dans une telle situation, l'État utiliserait, bien précocement, son ultime moyen de défense ; que lui resterait-il ensuite ? L'idée est donc abandonnée, et le seul renfort militaire qui a lieu est celui de blindés de la gendarmerie, des engins – hors d'âge – spécifiquement dédiés à cet usage, mais rarement utilisés en métropole. Au-delà de leur caractère impressionnant, ils représentent une plus-value tactique évidente pour les forces de l'ordre.

La question resurgit bien plus tard, à la suite d'un acte XVIII (16 mars) marqué par d'invraisemblables destructions sur les Champs-Élysées. Le 20 mars, le gouvernement prend une fois de plus une posture de fermeté, mais il se doit d'annoncer davantage que les semaines précédentes : pour l'acte XIX (23 mars), des éléments du dispositif Sentinelle seront déployés pour sécuriser des lieux et des bâtiments publics. S'agit-il, par cette utilisation spectaculaire, de rassurer la base électorale de Macron ou bien d'effrayer les Gilets jaunes ? L'objectif n'est évidemment pas technique car, on l'a vu, en mars 2019 l'Intérieur n'est plus débordé comme il l'était en décembre 2018, il dispose de suffisamment de personnels pour contrer un nombre très réduit de Gilets jaunes. Bien qu'ils soient soumis au droit de réserve, on sait que cette annonce provoque un malaise certain chez les militaires, que ce soient des hauts gradés (plus que sceptiques et n'ayant pas été consultés) ou de simples soldats (dont quelques-uns sont Gilets jaunes en dehors de leur temps de travail). Le scandale éclate donc à nouveau et l'opposition s'en donne à cœur joie. Le gouvernement est obligé dès le lendemain de rétro-pédaler et d'expliquer que ce qui a été annoncé n'est, en fin de compte, qu'un léger renforcement (non chiffré) du dispositif Sentinelle existant, comme cela a pu déjà être le cas lors de la Coupe du monde de football.... Le 21 mars, les services de communication du ministère des Armées expliquent d'ailleurs qu'« *il n'y a rien de nouveau par rapport à ce qui était déjà réalisé les week-ends précédents [...] Simplement, nous adaptons notre dispositif ce week-end à la demande du ministère de l'Intérieur, et cette adaptation a déjà été utilisée par le passé* », donc rien de neuf²⁵. Le scandale rebondit (à peine) le 22, lorsque sur France Info le gouverneur militaire de Paris précise que les militaires seront autorisés à faire usage de leur arme... en cas de danger ; c'est-à-dire conformément aux règles d'engagement du feu auxquelles sont déjà soumis les soldats de l'opération Sentinelle. Flics et militaires n'ont en effet *le droit* de faire usage de leur arme que si leur vie, ou celle d'une tierce personne, est en danger. Quant à l'impact sur le terrain d'un éventuel déploiement militaire supplémentaire, il semble être nul (on ne parle d'ailleurs que de, tout au plus, 180 hommes), d'autant que ce samedi-là les Gilets jaunes ne sont pas venus en nombre dans la capitale... « *Alors, tout ce tintamarre pour rien ?* »²⁶

Si le mouvement avait pris une trop grande ampleur, aurait-il été judicieux pour le gouvernement d'envoyer l'armée pour le réprimer ? Un gouvernement qui ressent le besoin, rappelons-le, d'accorder en toute urgence primes et augmentations de salaire aux policiers pour s'assurer de leur fidélité ? Imagine-t-on Emmanuel Macron, fort peu apprécié des militaires, leur ordonner de tirer sur les Gilets jaunes ? Ce serait surtout prendre le risque qu'ils refusent.

D'autant que, on l'a vu, l'opinion publique n'est pas prête à voir des militaires tirer sur des manifestants. L'armée est d'ailleurs loin de faire peur aux Français, elle est au contraire l'une des rares institutions dans laquelle ils ont encore massivement confiance (les enquêtes

25 Guéric Poncet, « Gilets jaunes : malaise chez les militaires après l'annonce de Macron », lepoint.fr, 22 mars 2019.

26 Claude Angeli, « Macron utilise l'armée pour mobiliser ses électeurs », *Le Canard enchaîné*, 27 mars 2019.

d'opinion le confirment sans cesse). C'est pour cela qu'elle fait fantasmer plus d'un Gilet jaune (notamment d'extrême droite, mais pas uniquement), qui la perçoivent comme un possible recours contre Macron et contre la répression policière. Certains espèrent ainsi que des unités de l'armée, en une sorte de putsch pro-Gilets jaunes²⁷, rejoignent le mouvement et l'aident à abattre le régime en place – les plus délirants allant porter ou envoyer une supplique en ce sens aux officiers commandant régiments ou bases militaires. Ce n'est pourtant pas le basculement de membres des forces de répression dans le camp des insurgés qui provoque la révolution, mais c'est bien le délitement avancé de l'État qui les conduit à se poser la question de changer de camp.

Répression policière et judiciaire

Si, en ce qui concerne le niveau de violence déployé par les manifestants et sa « démocratisation », on peine à trouver des précédents – cela dépasse ce qu'on a vu durant les événements de 1968 –, pour ce qui est de la férocité policière on ne trouve sans doute rien de comparable depuis la période de la guerre d'Algérie. On reste en tout cas en deçà de la répression des grèves insurrectionnelles de 1947-1948, par le socialiste Jules Moch, qui a vu naître le slogan « CRS-SS ! »²⁸.

Le mouvement des Gilets jaunes montre à ceux qui en doutaient que la présence militaire due aux opérations Vigipirate puis Sentinelle n'effraie personne, et n'empêche en rien les prolétaires de se révolter ; au contraire, les habitants de l'Hexagone sont trop habitués au déploiement d'uniformes. Le journaliste David Dufresne le souligne : « *La police ne fait plus peur. [...] Depuis une quinzaine d'années, la société dans laquelle on vit, très sécuritaire... le plan Sentinelle, l'état d'urgence, etc. font qu'on voit dans les rues de Paris et d'ailleurs des policiers surarmés. Du coup, quand le CRS ou le gendarme mobile enfila sa matraque, son casque et son bouclier en manifestation, il ne fait plus peur. Il n'a plus d'autorité naturelle [...] et donc on est immédiatement dans la confrontation.* »²⁹

À un soulèvement exceptionnel, l'État répond par un déploiement de force spectaculaire et une répression particulièrement sévère. Pourtant, sur environ 80 000 policiers et gendarmes mobilisés contre les Gilets jaunes, seuls 25 000 sont spécialisés dans le maintien de l'ordre. Si les moyens restent classiques, ils sont utilisés d'une manière invraisemblable : 15 000 grenades lacrymogènes sont par exemple tirées à Paris le 1^{er} décembre. Mais c'est l'usage massif du lanceur de balles de défense (LBD) qui marque les esprits et provoque, avec les grenades GLI-F4, de très nombreuses et graves blessures ; sa récurrence durant les premiers mois, puis sa brutale diminution (à partir de février), montre qu'il ne s'agit pas de « bavures », mais bien de consignes précises du ministère de l'Intérieur. Par les gazages, les nasses, les tirs incessants et les blessures, l'objectif est de terroriser les manifestants, de les décourager de continuer et de revenir le samedi suivant ; une stratégie qui fonctionne en partie. David Dufresne établit, fin avril, le bilan suivant de cette répression : un mort (une Marseillaise octogénaire touchée par une grenade alors qu'elle était à sa fenêtre), des centaines de blessés dont plus de 250 à la tête, 23 éborgnés et 5 mains arrachées. Ce sont officiellement plus de 2 400 Gilets jaunes qui ont été blessés depuis le 17 novembre 2018³⁰. Outre des consignes, cela s'explique aussi par le fait que, face à une situation exceptionnelle,

27 Un ubuesque Gilet jaune vaclusien, Christophe Chalençon, évoque début décembre à la radio son souhait de voir désigner le général de Villiers au poste de Premier ministre, ce qui provoque un grand chahut médiatique. C'est suffisant pour que, par une étrange association d'idées, les Gilets jaunes soient dès lors assimilés par leurs détracteurs à des putschistes.

28 La grève des mineurs de 1948 voit le déploiement, en soutien aux CRS, de 60 000 soldats, de chars et de blindés.

29 David Dufresne interrogé dans « Les Matins de France Culture » le 17 janvier 2019.

30 « *En deux mois seulement, les forces de répression d'Emmanuel Macron ont fait près du double de blessés graves que ne l'avaient fait les forces de l'ordre sous les présidences de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande.* », Antoine Peillon, *Cœur de boxeur. Le vrai combat de Christophe Dettinger*, Les Liens qui Libèrent, 2019, p. 85.

le ministère déroge à l'esprit du maintien de l'ordre « à la française », basé sur un contrôle et une distanciation des manifestants. Devant une mobilisation imprévisible et d'un nouveau genre, une large partie des dispositifs est sacrifiée pour la protection des institutions ; le 1^{er} décembre, plus de 50 % des forces de l'ordre de la capitale sont ainsi consacrées à la sanctuarisation des abords de l'Élysée, de Matignon et de l'Assemblée nationale. L'Intérieur semble improviser au rythme des actes jaunes, testant le maintien de l'ordre à cheval ou réactivant les voltigeurs (binômes de policiers sur une moto). À Paris comme en province sont créés des détachements d'action rapide (DAR), généralement constitués de policiers des brigades anticriminalité (BAC) non formés au maintien de l'ordre, qui ont pour fonction d'aller, de manière offensive, au contact avec les manifestants ; très mobiles, ces DAR sont largement utilisés contre les Gilets jaunes et font un usage abondant de ce LBD qui provoque des blessures terrifiantes (fractures crâniennes, mâchoires brisées ou arrachées, yeux crevés). L'utilisation du LBD (officiellement plus de 13 000 tirs) vaut d'ailleurs à la France des remarques ou des condamnations de la part de diverses institutions internationales ou d'associations de défense des droits de l'homme³¹. Le 6 mars, c'est même le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU qui demande à Paris d'effectuer une « *une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force* » au cours du maintien de l'ordre lors des manifestations des Gilets jaunes. L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) ont été obligées d'ouvrir plus de 200 enquêtes. On imagine pourtant mal les forces de l'ordre se séparer brutalement du LBD, car cette arme, qui provoque la terreur chez les manifestants, est à *l'heure actuelle* indispensable pour maintenir ces derniers à distance et les faire reculer. Le risque d'être défigurés est bien plus incapacitant que celui de se prendre un coup de tonfa. Sans cette arme, les policiers se seraient fait charger bien plus fréquemment et auraient perdu face aux Gilets jaunes nombre de combats tactiques, au prix de lourdes conséquences³².

L'appareil judiciaire est aussi mis à contribution afin d'intimider les manifestants, participant ainsi à la judiciarisation du maintien de l'ordre ; des consignes (illégales) sont même données en ce sens par le parquet. À Paris comme en province, chaque lundi voit les tribunaux consacrer des audiences aux comparutions immédiates de Gilets jaunes qui sont jugés à la va-vite et avec une sévérité déconcertante (tous les observateurs le soulignent). Il est vrai que, dans ce conflit de classe déclaré, les magistrats, en tant que membres de la bourgeoisie, sont bien plus que d'habitude « juges et parties »³³. Les chiffres sont exceptionnels : fin mars, on atteignait plus de 1 800 Gilets jaunes interpellés, près de 9 000 gardés à vue (dont près de 5 000 relâchés sans aucune charge), un recours massif aux comparutions immédiates (plus de 2 000), plus de 2 000 condamnations et plus de 1800 affaires restant en attente de jugement. Les mandats de dépôt sont fréquents (emprisonnement immédiat) ; environ 400 Gilets jaunes sont incarcérés, soit définitivement condamnés, soit en détention provisoire. Quant aux rappels à la loi, ils se généralisent et ne se comptent plus. Il y a par exemple 122 arrestations à Montpellier et

31 Ce type d'arme est de plus en plus utilisé depuis les manifestations anti-CPE de 2006. Des militants annoncent fréquemment que cet équipement est, selon une classification internationale, considéré comme une arme de guerre ; le LBD PGL65-40 a, en effet, été conçu à partir d'un lance-grenade multiple militaire existant ; à la place de grenades mortelles, on lui fait ainsi tirer des munitions à létalité réduite (balles de défense ou grenades lacrymogènes). Depuis 1944, les CRS ont toujours été dotés d'armes de guerre (certaines étant utilisées pour le tir de grenades lacrymogènes), fusil MAS 36, fusil d'assaut Famas ou HK G36.

32 Il est probable que, paradoxalement, l'usage du LBD a évité que des manifestants soient tués (ce qui est la hantise des responsables du maintien de l'ordre), voire même que des policiers le soient. En décembre, on a frôlé en effet à plusieurs reprises le lynchage de CRS par des Gilets jaunes. Sans LBD, ce type d'incident aurait été beaucoup plus fréquent, or, dans ce cas, le dernier recours des policiers est de faire usage de leur arme de service individuelle, qui n'a pas pour caractéristique d'être à létalité réduite. Impossible de savoir comment, dans ce cas, auraient réagi la population, les Gilets jaunes et le gouvernement.

33 À Alès, lors de l'acte XVI (2 mars), c'est le procureur (dans sa voiture) qui est la cible des tirs au lance-pierre des Gilets jaunes.

alentour entre le 17 novembre et le 23 mars. Certains Gilets jaunes sont poursuivis pour avoir scandé des slogans, participé à des happenings, réalisé des photomontages ou tenu des propos sur Facebook. Pendant ce temps, dans les hôpitaux, on procède au fichage des Gilets jaunes blessés...

Si, face à la police, beaucoup de manifestants ont trouvé de bons moyens de protection individuelle ou collective (banderoles renforcées), il n'en va plus de même face à la justice. Dans les tribunaux, la solidarité entre Gilets jaunes n'est en effet que balbutiante et la non-organisation du mouvement a ici de lourdes conséquences ; si les militants radicaux mettent leurs connaissances en « antirep » au service de la mobilisation et poussent à la création de collectifs de défense, cela reste marginal par rapport à la répression subie. En mai et juin, alors que la mobilisation s'éteint, le traitement des affaires se poursuit, et des Gilets jaunes continuent d'être envoyés en prison, le plus souvent dans la plus grande indifférence.

Le mouvement des Gilets jaunes est à plus d'un titre problématique pour les forces de l'ordre, car il repose sur des manifestations sauvages, non déclarées, sans parcours, des cortèges très mobiles (alors que les dispositifs policiers sont relativement statiques), et des participants aux pratiques et réactions très hétérogènes. De plus, ces manifestations sont, la plupart du temps, dépourvues de porte-parole et de SO, ce qui pose un problème supplémentaire puisque le maintien de l'ordre « à la française » repose aussi sur le dialogue, c'est-à-dire la collaboration, avec les organisateurs donc, principalement, avec les organisations syndicales. L'État et les forces de l'ordre ont en effet affaire à une révolte prolétarienne inédite qui, ce qui est très rare depuis 1945, ne dispose d'aucun encadrement syndical ou politique ; il n'y a eu que peu d'événements similaires, sinon les émeutes de 2005. Mais il faut peut-être remonter plus loin pour trouver des ressemblances, et c'est notamment la thèse d'Anne Steiner : les manifestations de Gilets jaunes évoquent davantage les grèves et manifestations ouvrières de la France de la Belle Époque, qui se déroulaient fréquemment dans de petites communes et étaient caractérisées par la faible politisation des participants, un niveau de violence élevé et de nombreuses destructions matérielles³⁴. Est-ce à dire que nous avons connu une parenthèse d'un siècle ?

Tristan Leoni, juin 2019.

À suivre...

**La suite de ce feuilleton sera publiée dans les prochaines semaines
sur <https://ddt21.noblogs.org> ; on peut y trouver les épisodes précédents.**

³⁴ Anne Steiner, « La seule réaction syndicale à la hauteur des événements serait un appel à la grève générale illimitée », lemediapresse.fr, 14 janvier 2019.